

Pastilles d'iode, une année pour rien ?



Pendant le premier confinement lié au covid, les informations concernant les masques ont été contradictoires : non disponibles, ils ont été jugés « pas nécessaires, voire inutiles ». Importés en hâte, ils sont devenus indispensables et leur port obligatoire. Quel enseignement tirer de cet involontaire cafouillage ?

Inquiète de la possibilité d'un accident nucléaire grave comme au Japon, pays industriel connu pour son sérieux, je me suis posé la question de l'accès libre aux comprimés d'iode au-delà du périmètre des 50 kilomètres autour de chaque centrale, seul espace considéré comme officiellement à risque. Un an après, malgré des promesses ambiguës, rien n'a changé, l'accès à l'iode reste bloqué en pharmacie. Reprenons pas à pas les étapes de nos demandes et leurs réponses.

Première lettre le 5 octobre 2020 à Mme S. Sommaruga et à M. A. Berset : Nous rappelons l'étude Eunupri (Institut Biosphère, 2019) qui montre qu'un fort vent peut diffuser des nucléides à 400 kilomètres, bien au-delà des 50 officiels. La distribution d'iode en urgence à une large population en moins de 12 heures est prévue, mais nécessite d'exposer la population aux radiations, puisqu'il faudrait rompre le confinement et se rendre dans un point de distribution. Pourrions-nous les acheter librement et préventivement ? Aucune réponse à ce courrier.

Le 16 novembre 2020, pendant le symposium organisé à Genève sur la sécurité nucléaire par Sortir du nucléaire, je reçois un courriel de M. D. Storch, chef de section à EDI/OFSP : « [...] L'approvisionnement est donc garanti, mais si vous souhaitez tout de même améliorer vos précautions personnelles, vous pouvez vous procurer des comprimés d'iode au prix coûtant de 5 CHF dans n'importe quelle pharmacie ou droguerie. » Victoire ? Après discussion et en insistant, j'obtiens la faveur de trois boîtes par ma pharmacie. Mais pas mes amis qui ne peuvent présenter copie du mail de monsieur Storch.

3 décembre 2020 : Nouvelle lettre à M. D. Storch, à Mme S. Sommaruga et à M. A. Berset. Demande de distribution préventive à tous, ainsi que de faire figurer l'autorisation d'achat sur le site de l'Office de la santé publique OFSP (www.admin.bag.ch). Aucune réponse de nos conseillers fédéraux.

30 décembre 20 : Courriel de M. D. Storch : « Nous allons revoir l'ensemble

du concept de distribution et l'adapter si nécessaire. » [...] « Nous allons réviser et compléter les infos sur notre site web et les possibilités d'obtenir des comprimés d'iode dans les pharmacies. »

7 mars 2021 : Lettre recommandée à MM. G. Parmelin, A. Berset et à Mme S. Sommaruga ; courriel à M. D. Storch : « Aucun changement sur le site OFSP ; nous demandons d'inscrire sur le site la possibilité d'obtenir ces pastilles. » Aucune réponse.

15 mars 2021 : Dépôt de la motion de Mme I. Pasquier-Eichenberger, conseillère nationale : Revoir la définition des zones de protection d'urgence « 50 km ». Réponse du Conseil fédéral : l'iode est déjà distribué à la population résidant dans le périmètre de 50 kilomètres autour des centrales.

12 avril 2021 : En inscrivant Iodure de potassium dans la fenêtre de recherche, j'accède à la page web (voir capture d'écran) qui informe : *Les comprimés d'iode (...) peuvent être achetés au prix de CHF 5.- en pharmacie ou en droguerie.*

7 mai 2021 : Lettre à MM. G. Parmelin, A. Berset, Mme S. Sommaruga et à M. D. Storch. Remerciements pour avoir publié l'autorisation sur le site OFSP.

3 juin 2021 : Lettre de la porte-parole de Mme S. Sommaruga, Mme Emmanuela Tonasso qui me remercie de ma lettre et stipule : « Ainsi la population qui habite en dehors du rayon de distribution des comprimés d'iode est désormais informée des possibilités qui s'offrent à elle. »

Notre journal de juillet-août 2021 publie la possibilité d'acheter des comprimés d'iode. Dès réception, nous recevons des courriels de lecteurs déçus : les pharmaciens leur ont refusé la vente de comprimés ; la page publiée en avril par l'OFSP n'est pas comprise comme donnant accès à toute personne habitant au-delà du périmètre des 50 kilomètres.

11 juillet 2021 : Lettre recommandée à MM. G. Parmelin, A. Berset, Mme S. Sommaruga ; mail à M. D. Storch et à la porte-parole de Mme Sommaruga. Demande d'informer les pharmaciens

cantonaux pour qu'ils répercutent les consignes aux pharmacies.

13 juillet 2021 : Refus de vente chez Sunstore à Lutry, malgré la présentation de la page web et de la copie de la lettre de Mme Sommaruga.

8 août 2021 : Mail de M. D. Storch : « On va informer. »

31 août 2021 : Refus de vente dans une pharmacie BENU à Lausanne ; le responsable se renseigne auprès de la pharmacienne cantonale. Le 11 septembre, BENU me transmet la réponse négative.

Le 14 septembre 2021 : Mail à M. D. Storch avec copie à la porte-parole de Mme S. Sommaruga. Mail à Mme Tonasso, porte-parole de Mme Sommaruga, et copie à M. D. Storch. Rappel : achat refusé, la pharmacienne cantonale vaudoise n'est pas au courant.

Le 22 octobre 2021 : Courriel à la porte-parole de la pharmacienne cantonale vaudoise. Réponse : l'achat est libre en pharmacie ; voir l'adresse www.jodtabletten.ch et le numéro de téléphone du service d'approvisionnement en iodure de potassium 031 380 79 77.

Sur ce site, et grâce aux explications du service contacté par téléphone, une carte interactive de la Suisse permet, en cliquant sur la zone violette de faire apparaître les communes de distribution gratuite (zone des 50 km). En pointant sur une commune proche de son domicile, il faut choisir une pharmacie de cette commune, puis appeler pour demander les comprimés. Essai réussi le 25 octobre avec une pharmacie de Moudon qui m'envoie les comprimés à sa succursale de Lausanne (délai 3 jours).

C'est un progrès ! Mais que cela a été laborieux ; sur le site de jodtabletten.ch, la page d'accueil n'indique pas comment se procurer des pastilles. Nous poursuivrons donc notre action afin que la vente puisse être simplifiée, et les comprimés accessibles dans n'importe quelle pharmacie sur simple demande.

Claire Peter Favre

L'énergie à la foire du Valais

Fin octobre, je me suis rendu avec trois membres du comité de Sortir du nucléaire à la Foire du Valais pour le « Rendez-vous de l'énergie 2021 », organisé chaque année par le Centre de recherches énergétiques et municipales. Cette conférence a eu une aura prémonitrice avant les annonces par le Conseil Fédéral d'un potentiel blackout.

Christophe Baillif, directeur du centre photovoltaïque de l'EPFL, a souligné le savoir-faire en attente d'utilisation. On sait par exemple poser des cellules solaires qui s'adaptent à presque tous les toits et façades, de toutes couleurs. Il a montré un optimisme averti quant au solaire dont le développement n'est de loin pas assez soutenu. Il a souligné l'urgence et la pleine capacité financière et technique de la Suisse qui devrait être un modèle. Actuellement, le PV fournit 4 à 5 % de l'électricité consommée en Suisse.

Puis nous avons entendu l'exposé de Georges Ohana, délégué à l'énergie de Lausanne, qui nous a expliqué les projets précurseurs de la Ville pour les renouve-

lables. Il nous a démontré qu'il y avait les toits, que la Cité avait les moyens, mais que le rythme des réalisations restait en-dessous des objectifs.

Enfin, Ralph Dassonville a parlé pour Alpiq du rôle de l'hydroélectrique dans l'avenir des ressources de la Suisse. Les barrages hydroélectriques fournissent 60 % des besoins en Suisse et permettent de stocker les surplus. Alpiq utilise le pompage-turbinage comme réserve à court terme, avec une capacité de 18GWh/semaine et les barrages d'accumulation pour produire 100GWh par saison. Mais selon lui, il va manquer 25 à 30 % d'électricité en Suisse en hiver.

Ce que l'on peut conclure de la confé-



Martigny, 6 octobre 2021. Table ronde en fin de matinée avec de g. à dr.: Georges Ohana, Christophe Baillif, Ralph Dassonville, Gaëtan Cherix. Photo : Ludovic Roussin

rence c'est que, d'une part, il faut agir sur la consommation en diminuant celle-ci de toutes les manières possibles, l'objectif étant d'aller vers une sobriété qui permette à chacun de vivre normalement sans excès. D'autre part, la Suisse a les moyens de se libérer du nucléaire par le solaire avec la même ambition que dans les années 1940 à 1960, quand elle a financé la construc-

tion des barrages. En passant près des deux éoliennes de Martigny en train, on se faisait la réflexion que l'avenir est devant nous, que c'est le moment de bâtir notre futur.

Antoine Mayerat,
Président de l'association Sun Power

Présentations complètes :
www.tinyurl.com/crem-sdn